

## FICHES DE DONNEES DE SECURITE LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET
Numéro du produit	2,519,459,ZP
Identification interne	ALCL200LYR_EU; ALCL200LYR_EE; ALCL200LYR_FE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit de nettoyage
Utilisations déconseillées	Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	LYRECO Rue du 19 mars 1962, F-59770 MARLY FRANCE
-------------	---

+33 (0) 3 27 23 64 00

msds@lyreco.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+33 (0) 3 27 23 64 00 This number is serviced during office hours only
--------------------------	--

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

Dangers physiques	Aerosol 2 - H223, H229
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R38. R43. ;R10. N;R50/53.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

### Mentions de danger

H223 Aérosol inflammable.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

### Contient

Orange Terpenes

### 2.3. Autres dangers

The above phrases are the risks associated with the product

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>C11-C15 ISO-ALKANES</b> <span style="float: right;"><b>30-60%</b></span>		
Numéro CAS: —	Numéro CE: 927-285-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480162-45-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Asp. Tox. 1 - H304	Xn;R65. R66.	
<b>Orange Terpenes</b> <span style="float: right;"><b>10-30%</b></span>		
Numéro CAS: 8028-48-6	Numéro CE: 232-433-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Flam. Liq. 3 - H226	Xn;R65. Xi;R38. N;R50/53. R10,R43.	
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1 - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 2 - H411		

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

<b>3-BUTOXY-2-PROPANOL</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 5131-66-8	Numéro CE: 225-878-4
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R36/38
Eye Irrit. 2 - H319	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter symptomatiquement

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Powder. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Containers close to fire should be removed or cooled with water.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **C11-C15 ISO-ALKANES**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1200 mg/m<sup>3</sup>

##### **3-BUTOXY-2-PROPANOL**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 50 ppm

**Commentaires sur les composants** Australian exposure limits are: LT= ES-TWA and ST= ES STEL

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN166

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gloves should conform to EN374
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas fumer dans la zone de travail.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques. EN14387

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Aerosol. Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique. Lemon.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 5-6
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>100°C @
<b>Point d'éclair</b>	<55°C (Coupelle fermée).
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: 0.6
<b>Pression de vapeur</b>	@ °C
<b>Densité relative</b>	0.820 - 0.840 @ °C
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	> 200°C

#### 9.2. Autres informations

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

**Possibilité de réactions dangereuses** Indéterminé. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Inhalation** Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements.

**Contact cutané** Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

**Voie d'exposition** Contact cutané et/ou oculaire. Inhalatoire

## SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

### 12.1. Toxicité

#### Informations écologiques sur les composants

#### 3-BUTOXY-2-PROPANOL

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 560-1000 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: >1000 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**Général** Ce produit est emballé en conformité avec les dispositions quantité limitée de CDGCPL2, ADR et à IMDG. Ces dispositions permettent le transport d'aérosols de moins de 1 litre emballés dans des cartons de moins de 30kg brut d'être exemptés de contrôle à condition qu'ils soient étiquetés conformément aux exigences du présent règlement pour montrer qu'ils sont transportés en quantité limitée. Aérosols pas emballés doit montrer

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	2.2
Classe IMDG	2.2
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	2.2
Risque subsidiaire ICAO	
Etiquettes de transport	

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	N/A
Groupe d'emballage (IMDG)	N/A
Groupe d'emballage (ICAO)	N/A

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
-----	----------

## LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET

Code de consignes  
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Aucune information requise.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).  
Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).  
The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2009 No. 2824).

**Législation UE** Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.  
Décision de la Commission 2000/532/CE amendée par la décision 2001/118/CE établissant une liste de déchets et de déchets dangereux en application de la directive 75/442/CEE du Conseil relative aux déchets et de la directive 91/689/CEE et amendements relative aux déchets dangereux.  
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation**

**Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

### SECTION 16: Autres informations

**Publié par** David Bray

**Date de révision** 15/05/2015

**Révision** 2

**Numéro de FDS** 13256



**LYRECO LABEL REMOVER 270ML/200ML NET**

<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R10 Inflammable. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R38 Irritant pour la peau. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H223 Aérosol inflammable. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.